

MADAGASCAR

Revue de Presse juillet 2008

POLITIQUE INTÉRIEURE

L'association Matsilo, fondée par des anciens parlementaires TIM, dresse un tableau très noir de la conjoncture nationale : le mouvement pointe du doigt une « *économie en régression* » dans une « *atmosphère économique malsaine* ». Il cite, entre autres une « *concurrence déloyale* » un « *monopole économique* » une « *mainmise sur tous les secteurs porteurs* », la « *confiscation à des fins personnelles des biens de la collectivité* », des « *vérifications fiscales discriminatoires* », comme étant des causes parmi d'autres de la conjoncture actuelle. Il déplore l'« *accentuation de la pauvreté* ». « *La vision qui soutient le MAP ne prend en compte ni le respect des droits humains, ni la démocratie, ni la répartition équitable des ressources* ». Enfin sur le plan politique, il dénonce un « *glissement vers la pensée unique, l'Etat policier et le totalitarisme* » dans un contexte de « *diviser pour régner entre les différentes corporations, groupes ethniques, communautés, congrégations, collectivités* » ou encore la « *création d'un sentiment de rivalité voire de haine* ». L'intimidation fait également partie des pratiques du pouvoir, ajoute l'association. En voulant pour preuves, « *l'emprisonnement arbitraire des opposants, la création de dossiers contre les éléments jugés indésirables, l'interdiction de certaines émissions radio* ». Le Bianco semble être devenu un instrument politique d'intimidation et de chantage aux mains du régime. Et d'affirmer « *le vase déborde et on risque l'explosion sociale* ». Matsilo « *condamne fermement les pratiques injustes, anti-démocratiques, infantilisantes pour la population et dangereuses pour la Nation. Il en appelle à la vigilance [...] pour que la situation n'empire pas* ». Ses fondateurs [ex CRTIM] se sont retirés de la vie politique après un départ forcé du parti présidentiel pour avoir réclamé, en vain, la réforme de leur formation. Ils refusent l'étiquette d'opposants et revendiquent une action citoyenne. Cette sévère mise en garde fait suite aux analyses critiques émises récemment par le FFKM, la conférence épiscopale de Madagascar, le CONECS, le SEFAFI et le KMF/CNOE.

Marc Ravalomanana déclare en Conseil des ministres : « *Des gens veulent faire entrer sur notre territoire des armes et déstabiliser le pays* ». Ses soupçons portent sur l'introduction massive d'armes par voie maritime. Le président pointe du doigt des « *experts en déstabilisation et faiseurs de troubles* », et précise que la menace vient aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur. Une enquête est ouverte mais l'opposition ne croit pas à l'affirmation du chef de l'Etat. Elle n'écarte pas une « *tentative de diversion* » et classe sa déclaration dans la même catégorie que les annonces de coups d'Etat sans suite. Elle considère que le chef de l'Etat est coutumier de la stratégie du coup de semonce pour prévenir ce qu'il qualifie d'actes de déstabilisation. Un avertissement global et généralisé qui fait de chaque malgache un terroriste qui s'ignore. Le président fait part également de l'existence de « *sociétés qui font toujours de fausses déclarations de leurs marchandises* » et dénonce un mouvement de retrait d'argent de certaines sociétés après la mise en place du SAMIFIN. Selon *La Tribune*, l'appel du chef de l'Etat à la vigilance et à la mobilisation contre les « *terroristes* » intervient dans un contexte d'anxiété générale et ses soupçons ne sont pas sans fondements. La Corne de l'Afrique est en ce moment victime du combat auquel se livrent, par milices et mercenaires interposés, les grandes puissances européennes et américaines et les multinationales, si bien que l'insécurité règne jusque dans la partie nord-ouest de l'Océan indien. Des accointances avec des résidents à Madagascar ne sont pas impossibles. Le pays connaît une course aux richesses de son sous-sol et aux marchés et opportunités qui se multiplient. La crise alimentaire menace et le départ précipité de l'ambassadeur de France ajoute au trouble.

De mystérieuses « *défenses pneumatiques* » retrouvées sur le rivage du Sud-est seraient à l'origine de l'alerte que certains jugent disproportionnée. Elle attesterait de l'existence de transferts de marchandises au large des côtes (armes, drogue, ou ressources naturelles exportées illégalement)

Réconciliation nationale : trois émissaires de Ratsiraka chez Zafy. Ange Andrianarisoa, Moïse Rakotosihanaka et Daniel Raharinosy ont exprimé au Pr Albert Zafy leur adhésion au mouvement que celui-ci mène depuis l'accession au pouvoir de Marc Ravalomanana. Cette rencontre s'est tenue entre un farouche opposant au régime de Ravalomanana et trois personnalités considérés comme modérés. Depuis que Marc Ravalomanana est au pouvoir, Albert Zafy a toujours été classé parmi les opposants les plus déterminés. Il n'a jamais reconnu la victoire de l'ancien PDG du Groupe Tiko. Tandis que le Pr Ange Andrianarisoa, Moïse Rakotosihanaka et Daniel Raharinosy se situent dans une opposition plus modérée. C'est la raison pour laquelle, les dirigeants AREMA pro-Rajaonarivelo comme Vaovao Benjamin ou Pierre Houlder Ramaholimasy les ont quelquefois suspecté de soutenir passivement le régime.

Les partis de l'opposition, décapités, ont du mal à rassembler leurs adhérents face à la situation de leurs chefs : les partis dont les dirigeants sont actuellement en prison ou en exil ne parviennent pas à surmonter leurs divergences. C'est le cas notamment du RPSD Vaovao, dont le président, Jean Eugène Voninahitsy, est incarcéré. Dans le camp de l'AREMA, l'exil en France du président fondateur, Didier Ratsiraka, et du secrétaire national, Pierrot Rajaonarivelo, est à l'origine du malaise au sein de l'instance dirigeante du parti. Le coordonnateur national de l'ancien parti au pouvoir, Samuel Ralaidovy, accuse le secrétaire national par intérim, Pierre Houlder Ramaholimasy, de ne pas respecter la ligne politique du parti. « *Un dirigeant ne devrait pas imposer sa considération politique personnelle. L'AREMA roule pour la réconciliation nationale. Il n'est pas question de dialogue* », a-t-il précisé.

Décès de Herizo Razafimahaleo, l'un des principaux opposants au président Ravalomanana : économiste et chef d'entreprise, à la réputation d'homme politique intègre, il avait occupé des fonctions ministérielles dans les années 90. Trois fois candidat à l'élection présidentielle, il était arrivé en quatrième position avec 9,03%, lors de la dernière présidentielle.

Opposants : 130 ans de prison cumulés selon le décompte de *La Tribune*. Telle est la somme des condamnations frappant des opposants, des militaires ainsi que des anciens alliés politique du régime. Le quotidien fait un bilan détaillé des condamnations prononcées depuis la crise de 2002. Certains exilés n'ont pas encore fait l'objet de condamnation, certains condamnés ont été graciés.

Diaspora : dons pour les « *prisonniers politiques* ». Baovola Ramahazomanana, dirigeante de l'association *Génération 90*, a profité de son séjour à l'étranger pour procéder à des collectes de dons en faveur des « *prisonniers politiques* ». Des membres de la diaspora malgache en France ont répondu à son initiative en donnant des médicaments, des vêtements ainsi que de l'argent.

Ravalomanana fait le vide autour de lui : les « *opposants internes* » sont réduits au silence. Des éléments clés des rouages du pouvoir se voient écartés peu à peu pour non alignement au discours officiel. Le départ de Rajemison Rakotomaharo, ancien président puis vice-président du Sénat, comme ambassadeur en Suisse en est l'illustration la plus récente. Le chemin emprunté par l'ancien président du Sénat rappelle d'autres situations semblables

pour de farouches défenseurs du régime et ses plus fidèles soutiens de la première heure. Les anciens parlementaires issus du parti présidentiel avaient réclamé la réforme du TIM pour mettre fin au système de parachutage dans la direction du parti. Ils ont tous été écartés de l'Assemblée nationale, puis de leur formation politique à la suite de la dissolution de la Chambre basse. Le chef de l'Etat n'est plus entouré que par de jeunes technocrates et des conseillers étrangers dont l'influence irrite une frange de l'opinion.

Relations difficiles avec les catholiques : la commission épiscopale de l'éducation vient de décider de ne pas appliquer les réformes touchant l'enseignement primaire : *«Il ne faut pas sacrifier les enfants pour des essais qui risquent de compromettre leur éducation et nous ne sommes pas convaincus de l'aboutissement de cette réforme»*, a-t-elle déclaré. Les catholiques n'ont cessé également de manifester leur désaccord sur la politique de lutte contre le VIH/Sida. Marc Ravalomanana semble peiner à établir un partenariat sain, pérenne et réciproquement avantageux avec cette confession. Selon des observateurs, le pouvoir a pourtant grand intérêt à ne pas jouer avec le feu dans ses relations avec l'Eglise catholique. Didier Ratsiraka croyait, au moment de sa gloire, se passer de cette confession religieuse. Point n'est besoin aujourd'hui de rappeler ce qu'il lui en est advenu.

Synode de la FJKM : l'Eglise réformée se prépare à renouveler son bureau. Le poste de vice-président de l'Eglise occupé par le président Ravalomanana fait partie des enjeux du rendez-vous. Les partisans du pasteur Lala Rasendrasahina, actuel président de la FJKM, proche du président de la République, s'activent pour contrecarrer les opposants à l'actuelle forme de collaboration entre l'Eglise et l'Etat. Marc Ravalomanana pourrait ne pas briguer un 3^{ème} mandat. Deux ministres sont sur les rangs pour lui succéder.

Procès de 17 personnes accusés d'atteinte à la sûreté de l'Etat à Fianarantsoa : le tribunal a tranché sur le sort des 17 personnes inculpées d'atteinte à la sûreté de l'Etat et de provocation à la haine contre le gouvernement. 13 d'entre elles ont été acquittées et 3 autres relaxées au bénéfice du doute. Seul l'un d'entre eux a été condamné avec sursis. Le Comité de dialogue pour le développement (CDD), proche de l'opposition, dont plusieurs membres étaient impliqués, entend faire appel pour demander un acquittement pur et simple. Le responsable local de Tambatra [*dont le fondateur est Pety Rakotoniaina*], acquitté, confie que son association ne compte pas s'arrêter là : *«nous comptons rendre une visite aux autorités pour évoquer le développement de notre région qui semble être la mal aimée du régime»* a-t-il déclaré.

Procès en appel de Pety Rakotoniaina : 5 ans de prison ferme confirmés dans l'affaire de détournement de véhicules administratifs. La décision de la Cour d'appel ne surprend pas l'ancien PDS de Fianarantsoa pour qui l'indépendance de la Justice n'est en rien effective. Pety a entamé une grève de la faim qui a exigé une hospitalisation temporaire.

L'examen des requêtes en contestation des élections communales de décembre 2007 atteste, selon «Les Nouvelles», de l'indépendance de la justice : au fur et à mesure de l'examen des différentes requêtes par le Conseil d'Etat, les vérités escamotées ou cachées jusque-là en raison de certaines pratiques qui ont voulu favoriser certains candidats, s'affichent au grand jour. Le Conseil d'Etat a destitué des maires déclarés élus par le Tribunal administratif et financier d'Antananarivo, notamment de nombreux maires issus du TIM. Pendant que le Conseil d'Etat statue laborieusement sur les requêtes en annulation, les observateurs s'interrogent sur les élections reportées arbitrairement dans trois municipalités (Nosy Be, Sainte-Marie et Fort Dauphin). Jusqu'à présent, aucun calendrier n'a été annoncé pour la tenue de l'élection des maires de ces trois grandes villes stratégiques.

Destitution des maires : le CNOE/KMF dénonce le code électoral et appelle une nouvelle fois à sa révision. A l'heure actuelle, le Conseil d'Etat a annulé une quinzaine d'élections de maires déjà installés après avoir traité près de la moitié des dossiers en sa possession. Le nombre des requêtes déposées est estimé à plus de 200. L'insistance des entités de la société civile se heurte toujours à l'entêtement du pouvoir. Il y a deux mois, le Premier ministre a déclaré « *le temps n'est plus au débat stérile mais au développement* ». Une inflexibilité qui est restée inchangée depuis 2002 malgré une promesse de révision du texte pendant la crise post-électorale de 2001.

Projet de révision du code électoral : le FFKM avec la société civile. Cette dernière donne son accord pour coopérer avec la Coalition de la société civile pour la réforme du code électoral qui l'avait sollicitée en avril. Le FFKM insiste sur le caractère urgent de la démarche. Le FFKM n'avait pas réussi à déposer à temps son texte devant le Parlement, tandis que la Coalition avait projeté d'organiser une consultation nationale pour déclencher le processus de toilettage.

DROITS HUMAINS, JUSTICE, BONNE GOUVERNANCE

Une pétition en ligne pour les paysans condamnés à mort : elle a pour objet d'obtenir la libération des 21 paysans condamnés en novembre 2007 pour avoir résisté aux forces de l'ordre venues les obliger à quitter les terres sur lesquelles ils avaient vécu et travaillé depuis des décennies. Fin juin, plus de 650 signatures avaient été recueillies à travers la France à l'issue des actions de sensibilisation réalisées par l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique [site : www.afaspa.com/article.php3?id_article=211]. Pour l'Afaspa, ces expulsions sont exemplaires de la conflictualité du monde paysan avec l'agrobusiness autoritaire qui envahit les campagnes malgaches et elles sont un véritable non-sens dans le contexte actuel de la crise alimentaire, l'extension des terres agricoles devenant dorénavant une priorité. 13 personnes avaient été condamnées à mort suite à cette affaire, 6 ont été condamnées à 12 ans de travaux forcés et 2 autres à un an de prison. Le hameau d'Ankorondrano a été détruit par le pouvoir et ses habitants déplacés après la "rébellion". Un expert international aurait recommandé de commuer ces peines.

Droits de l'homme : "Madagascar sur la voie mais..." Le Premier ministre a reçu la visite du Représentant du Secrétaire Général pour les Droits de l'Homme des personnes déplacées. L'objectif de cette entrevue était de débattre de l'implication des droits de l'homme dans la stratégie de lutte contre les catastrophes naturelles. Selon les déclarations du Représentant, "Madagascar est sur la bonne voie mais il faudrait entreprendre un peu plus d'efforts pour atteindre les populations victimes des cataclysmes naturels (cyclones, inondations)". Le défi à relever consiste à s'investir plus pour reconstruire la vie de ces personnes surtout les femmes et les enfants.

Droits de la femme : un prix mondial pour Mathilde Rabary. Mathilde Rabary est la première malgache sélectionnée par l'ONG Americans for UNFPA pour ses initiatives exemplaires en vue de la promotion de la santé de la femme. L'ouverture du centre d'écoute, d'action et de conseil juridique *Mifohaza [Réveillez-vous]*, à Ampandrana, constitue l'une de ses réalisations les plus remarquables. Cette première clinique juridique a ouvert en 2003 avec la collaboration de jeunes femmes diplômées en droit de Fianarantsoa. Elle traite plus de 2000 dossiers par an.

L'avortement, un délit passible de cinq ans d'emprisonnement : bien qu'il fasse l'objet d'une pratique courante, l'avortement est encore sévèrement réprimé dans le code pénal malgache. La source de cette répression remonte à l'introduction du christianisme. L'avortement tend pourtant à se vulgariser. Il s'affiche quasiment comme une pratique

courante et les condamnations sont rares. Le ministère de la santé et du planning familial estime à 75 000 le nombre annuel d'avortements. Un volume qui englobe toutes les régions, tous les niveaux économiques et sociaux et tous les âges reproductifs. Néanmoins, il concerne de plus en plus les très jeunes femmes. Dans la capitale, la moyenne d'âge des femmes à leur premier avortement est actuellement de 18 ans, contre plus de 25 ans 20 ans auparavant. La question de la dépénalisation de l'avortement a été soulevée depuis quelques temps mais si les pouvoirs publics souhaitent lancer le débat, l'Eglise catholique réitère la nécessité de réprimer un tel acte. Une position qui a été fort soutenue par le président de la République encore tout récemment.

La cimenterie chinoise Maloci, récemment inaugurée par le président de la République, infligerait de mauvais traitements à ses employés. Des cadres de la nouvelle unité chinoise de conditionnement de ciment située dans la banlieue de la capitale se plaignent d'un traitement dégradant infligé par leurs employeurs chinois. Ce type de comportement a déjà été dénoncé sur des chantiers de travaux publics confiés à des entreprises chinoises. Les cadres de Maloci dénoncent en outre la remise en cause par la direction des engagements pris à l'embauche en matière de salaire, le non respect du salaire minimum, le refus de signer un contrat de travail écrit. Des salariés grévistes ont été licenciés sur le champ.

164 doléances contre QMM à Taolagnaro : le député de la circonscription a reçu 164 doléances sur les agissements de la société Qit Minerals Madagascar, opérant depuis peu dans l'exploitation de l'ilménite. Les récriminations portent sur les expropriations et expulsions sans indemnisation correcte et sur le mode de recrutement qui excluait la population locale, alors que le taux de chômage atteindrait 70% chez les jeunes de cette région. Il est reproché à QMM « d'importer » des travailleurs étrangers en lieu et place des nationaux, reproche fait également à la société Dynatec de faire venir des milliers travailleurs philippins pour démarrer les travaux d'exploitation du cobalt et de nickel à Ambatovy.

Accès aux médias publics : le gouvernement dit non à la demande de l'opposition. Le ministre des Télécommunication, des postes et de la communication, évoque l'intérêt général pour refuser la requête. « *Nous devons privilégier l'intérêt général. A l'heure actuelle, il faut concentrer les efforts sur l'économie et le social et non sur autre chose* », a-t-il affirmé. L'opposition avait exprimé le souhait de pouvoir s'exprimer une heure par semaine sur les médias publics. Ce refus est conforme à la position récente du Premier ministre : « *Le développement reste notre priorité. Il est temps de travailler pour ne pas perdre de temps à débattre* », avait-t-il déclaré il y a un mois, justifiant ainsi son refus de discuter de la réforme du Code électoral. Les dirigeants de la Plate-forme de l'opposition interpellent les bailleurs de fonds face à ce qu'ils considèrent comme des « *actes anti-démocratiques* ». Ils déplorent l'absence de réactions de ces derniers malgré l'inscription de la bonne gouvernance parmi les indicateurs en vue de l'octroi des aides.

Réforme de l'enseignement : allongement du cycle primaire et retour à la malgachisation : après la rallonge de 2 ans de la durée de l'enseignement primaire (passage de 5 à 7 ans), un autre point important étoffe la réforme de l'éducation. L'enseignement sera dispensé en malgache durant les 5 premières années d'études. Un projet soutenu par la Banque mondiale, qui a été, depuis le début, derrière cette réforme de l'éducation. « *Cependant, l'apprentissage des autres langues ne doit pas être minimisé comme en 1972* », souligne un expert. Le français et l'anglais, les deux autres langues officielles, resteront des disciplines enseignées. L'enseignement en français ne sera pratiqué que vers la sixième année. Le président de la République a récemment déclaré : « *Nous n'accepterons plus que le niveau d'éducation à Madagascar soit faible. J'attends énormément du ministère de tutelle, la population*

espère beaucoup également ». Il promet de « *construire un système éducatif aux normes internationales* ». Le bilan de la Banque mondiale sur la qualité de l'éducation n'est en effet guère reluisant, le pays a perdu du terrain durant les 30 dernières années. Seulement 1 élève sur 45 admis dans le secondaire arrive au niveau des universités, sans compter les inégalités entre les différentes régions. " *Votre capital humain n'a pas augmenté durant 30 ans*" a souligné l'experte de la Banque mondiale, qui précise que Madagascar est relégué à la 121ème place mondiale en matière d'éducation. La décision de refaire du malgache la langue d'apprentissage dans le primaire est très controversée, beaucoup se souviennent des « *générations sacrifiées* » de la IIème République qui avait instauré une malgachisation qui s'est avérée catastrophique.

La réforme de l'éducation s'accompagne également de mesures pour réduire l'absentéisme des enseignants du primaire. Les causes principales des heures perdues sont la perception du salaire (surtout pour les instituteurs affectés en brousse), les journées neutralisées par des cérémonies et fêtes scolaires ou des interventions de partenaires extérieurs, l'exercice d'une double activité pour les enseignants dont la rémunération ne leur permet pas de vivre décemment.

Droits de l'enfant

Madagascar parmi les plus précaires. L'ONG SOS Villages d'Enfants a expliqué que parmi les 4.204.000 enfants de 7 à 17 ans dans la Grande île, 1.377.000 sont astreints au travail. Un quota élevé qui place Madagascar parmi les pays les plus précaires en la matière. Le programme international d'élimination du travail des enfants du BIT mène un programme en collaboration avec les ONG qui oeuvrent dans le secteur afin de retirer 15.000 enfants du travail d'ici 2010.

La maltraitance des enfants domestiques en hausse : « *Nous enregistrons de plus en plus de plaintes déposées par ces enfants auprès des comités de citoyens installés dans les Fokontany* », explique Michèle Ratsivalaka, adjointe au maire d'Antananarivo chargée des affaires sociales. Durant les 6 derniers mois, un réseau de protection des enfants au niveau de la commune, dénommé *Taiza*, a recensé 1 052 cas de maltraitance d'enfants. 152 d'entre eux concernent des enfants exerçant des travaux domestiques. 60 % de ces enfants, dont la plupart sont des jeunes filles, ont été violés par leurs employés ; 20 % ont été victimes de violence physique ; et 20 % ont dû fuir leurs patrons à cause d'autres formes d'abus.

Soutien de l'UE à l'éducation contre le travail des enfants : « *L'appui à l'éducation est un investissement économique pour le développement du pays. Mais c'est aussi une action en faveur du respect des droits de l'homme, dont le droit à l'éducation en est une partie fondamentale* », souligne l'ambassadeur de l'UE. Le partenariat engagé par l'UE et l'OIT et les ministères concernés vise notamment à lutter contre le travail des enfants à travers l'éducation. L'UE, dans le cadre du programme TACKLE pour 11 pays de l'ACP, alloue une enveloppe financière d'un million d'euros qui sera principalement affecté au renforcement, pendant 4 ans, des efforts nationaux dans la formulation, la mise en œuvre et l'application des politiques de lutte contre le travail des enfants en coordination avec le programme « *Education Pour Tous* ».

ONG Fahano : halte au trafic de personnes. « *Oui, le trafic de personnes existe à Nosy Be. Étrangers et Malgaches s'y adonnent* ». La présidente de l'ONG « *femmes animatrices et hommes animateurs de Nosy Be* » (*Fahano*), est à la tête d'un projet intitulé *Aina* qui lutte contre le trafic de mineurs dans l'île. « *Il y a les filles que les parents envoient trouver du travail à Nosy Be et qui se font exploiter par des gens qui les rabaisent à la prostitution. Mais il y a aussi ces enfants que l'on fait venir d'Ambatolampy, d'Ambositra, Antsirabe et que l'on fait travailler dans des conditions très*

précaires à Nosy Be. C'est donc un déplacement et un recrutement en vue d'une exploitation» explique l'association.

Journée mondiale de la population : Nosy-Be se mobilise contre la prostitution juvénile.

Selon la représentant du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), celle-ci connaît une véritable explosion dans cette île touristique, comme dans d'autres localités touristiques (Antsiranana, Morondava...)

Les enfants malgaches parmi les plus malnutris : « *Le statut nutritionnel des enfants malgaches est très précaire. 42% d'entre eux n'ont pas le poids adéquat à leur âge. Ce taux est beaucoup plus élevé à Madagascar alors qu'il est en moyenne de 28% en Afrique Subsaharienne* », a déclaré la directrice exécutive de l'Unicef. « *Des ressources supplémentaires de 2 millions de dollars seront fournies par l'Unicef pour traiter des aspects spécifiques de la crise alimentaire. Il s'agit, notamment, de prendre en charge les enfants victimes de la malnutrition aiguë et d'agir sur les impacts des prix des denrées alimentaires* », a annoncé Ann Veneman.

Les jumeaux abandonnés émeuvent la communauté internationale. L'abandon des jumeaux dans la communauté Antambahoaka est critiqué au niveau international. Le comité des Nations unies pour les droits de l'Homme encourage Madagascar à se pencher sur cette pratique qui viole les droits des enfants. « *Madagascar est appelé à prendre des mesures drastiques pour éradiquer le problème et pour assurer la préservation des jumeaux dans leurs familles biologiques* », explique Dr Gracy Fernandez du Centre d'analyses et prospectives pour le développement à Madagascar (Capdam). « *Les discussions doivent être ouvertes à tous les niveaux* », souligne Lucien Rakotoniaina, responsable du projet droit de l'Homme au ministère de la Justice. Les chefs coutumiers ont accepté de participer aux débats, ce qui est déjà une victoire.

Réforme hospitalière : Madagascar avance petit à petit dans la prise en charge gratuite des malades. Madagascar compte relever le défi de la mortalité maternelle et infantile. « *Le manque de financement demeure un obstacle pour permettre à la population d'accéder à des soins adéquats. D'où la nécessité de mener une réforme* », explique la direction des hôpitaux de référence des régions. Cette réforme inclut le système tiers payant initié dans deux régions test. Pour le moment, seuls la Banque mondiale et le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) appuient le ministère de la Santé pour atteindre cet objectif.

Des détenus de la maison de force de Tsiafahy seront transférés à Arivonimamo : selon Bakolalao Ramanandraibe, ministre de la Justice, cette annexe « *servira à désengorger la prison de Tsiafahy en surpopulation carcérale*» (600 détenus pour 250 places selon le directeur de l'administration pénitentiaire. 250 détenus seraient concernés par le transfert, d'ici la fin de l'année. L'administration réfute l'assertion selon laquelle le transfert aurait pour objectif d'éloigner les hommes politiques détenus à Tsiafahy. « *Il n'y a pas de détenus politiques à Tsiafahy. Ce sont tous des prisonniers de droit commun et ils sont traités de la même façon que les autres*», a-t-il précisé.

La lutte contre la corruption commencerait à porter ses fruits : le niveau de l'indice de Perception de la Corruption (ICP) pour Madagascar ne cesserait de s'améliorer. De 1,7 en 2002, il atteignait 3,2 en 2007. Mais le pays n'est pas encore à la moitié de l'objectif à atteindre en 2015, le niveau 7, qui était le niveau du Japon en 2003.

Assemblée Nationale : le Bianco a passé un mauvais quart d'heure. Invité à venir faire part de son bilan depuis sa création en septembre 2004, certains députés ne se sont pas privés d'affirmer qu'il n'y a pas plus corrompu que les instances judiciaires qui traitent les dossiers

de corruption. Ils déplorent également que le Bianco n'ose pas s'en prendre au « gros gibier ». Pour les députés, les secteurs de la police et de la gendarmerie, de la justice, de la santé et des domaines fonciers sont les plus corrompus, et paradoxalement, le phénomène se serait amplifié depuis la création du Bianco. Cette défiance vis-à-vis du Bianco semble assez partagée dans l'opinion publique.

Bonne gouvernance : la Banque mondiale renforce son appui. Elle vient de signer avec le gouvernement malgache l'accord de financement du deuxième projet de bonne gouvernance et de développement institutionnel (PDGI 2). D'un montant de 40 millions de dollars, cette aide servira à l'amélioration des finances publiques, au renforcement de l'efficacité de l'administration, notamment dans les régions, à la mise en place d'un Etat de droit, au renforcement de la transparence et de la responsabilité sociale, ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté. Ces objectifs répondent aux « défis du MAP ». Le Country Manager de la Banque a insisté sur l'importance de la PDGI sur le développement de Madagascar.

Les élus ne respectent guère l'obligation de déclaration de patrimoine qui leur est faite : cette année encore, en fin de 1^{er} semestre, moins de 5% des élus ont rempli leur déclaration. Selon un décret de 2004, la déclaration périodique de patrimoine est une obligation pour le Premier ministre et les membres du gouvernement, les Parlementaires, les Chefs de région et les maires, les membres de la HCC, les magistrats et les fonctionnaires occupant des postes de haute responsabilité. Le Bianco ne prévoit pas pour l'instant de sanction à l'encontre des retardataires ou récalcitrants.

Les partis politiques sont les moins respectueux de l'Etat de droit selon les enquêtes menées par le CSI : selon les résultats des enquêtes menées par le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité dans 3 provinces, dont Antananarivo, Mahajanga et Toliary, les partis politiques et le parlement mènent la danse en ce qui concerne le « non respect de l'Etat de droit et des droits humains ». Cette même enquête a démontré que les piliers considérés comme les plus intègres sont les autorités morales, suivies de près par les organismes internationaux.

KMF/CNOE : recul de la démocratie malgache. L'organisme d'observation des élections et d'éducation des citoyens célèbre son 20^e anniversaire en partenariat avec la Friedrich Ebert Stiftung. Son secrétaire général dresse un bilan critique de cette période : il pointe, entre autres, « le gel des informations et le monopole des médias publics par le pouvoir, l'inexistence de la liberté d'expression, même pour les journalistes ». Et d'ajouter que « la société civile malagasy est encore fragile sinon fragilisée ». Beaucoup reste à faire pour la promotion de la démocratie. L'instauration d'une commission électorale indépendante et la réforme du code électoral pourraient améliorer la situation. La société civile devrait être associée aux débats parlementaires pour limiter les inconvénients de la discipline de parti. Les intimidations à l'encontre de certains candidats et électeurs sont monnaie courante.

Renseignements financiers : l'Etat contrôle les fortunes. Avec la mise en place du service de renseignements financiers, l'Etat s'attaque aux richesses injustifiées et au blanchiment d'argent. Les banques, les compagnies d'assurances, les sociétés de change, les casinos, la poste et la douane sont mis à contribution. Tout mouvement de capitaux au niveau des établissements financiers doit désormais faire l'objet d'une déclaration. Tout transfert ou toute transaction considéré comme douteux sera immédiatement signalé au Service de renseignements financiers (SAMIFIN) qui entamera des investigations sur l'origine des fonds. Mais 90% des paiements se font encore en espèces, ce qui rend les contrôles plus difficiles. Ceux-ci ne se limiteront pas aux transactions financières et au transfert des

capitaux. Les marchandises et les équipements qui débarquent sur le territoire national, devront également faire l'objet d'un contrôle serré. Cette disposition vise notamment les marchandises achetées à l'étranger avec des fonds d'origine douteuse. Le SAMIFIN est la 3ème institution mise en place par le gouvernement malgache dans le cadre de la lutte contre la corruption, après le CSI et le Bianco. Son directeur général, Jean-Claude Razaranaina, explique que son organisme mène *"des investigations sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (...), mais ne dispose pas de pouvoir judiciaire et ne mène pas d'enquête policière"*. La réduction de *"la vulnérabilité des transferts internationaux de capitaux doit permettre d'attirer les "investisseurs sains"*, indique le communiqué de lancement de cet organisme.

La Norvège a apporté sa contribution à hauteur de 100 000 dollars dans l'appui au développement institutionnel du Service.

L'opposition se sent ciblée : pour l'ancien sénateur AREMA Vaovao Benjamin, cette structure a été créée *«pour barrer la route à tous ceux qui ont l'intention de financer l'opposition à Madagascar»*. Un instrument, *« comme le Bianco, destiné à intimider les adversaires »*. *« Comment un petit directeur général d'un petit organisme comme SAMIFIN peut-il contrôler l'argent du président de la République ? »*, s'interroge-t-il.

Le gouvernement saisit des faux sujets du BEPC : le gouvernement affirme avoir mis la main sur des faux sujets d'examen du BEPC mis en vente à Toamasina et Mahajanga. Le chef du gouvernement n'a pas exclu l'hypothèse d'une tentative de déstabilisation à l'occasion de l'ouverture de la session du Conseil supérieur de la défense nationale (CSDN).

RELATIONS INTERNATIONALES, COOPERATION, INTEGRATION REGIONALE

L'ambassadeur de France Gildas Le Lidec démissionne moins de 5 mois après sa prise de fonction. Il déclare à l'occasion de la réception organisée à l'ambassade pour le 14 juillet : *« Je regrette profondément que le Président de la République de Madagascar ne m'ait pas accordé la moindre chance pour pouvoir remplir l'exaltante mission dont je rêvais depuis longtemps et que m'avait confié il y a quelques mois le Président de la République Française »*. Gildas Le Lidec n'a pu rejoindre son poste d'Antananarivo que 6 mois après sa nomination par l'Elysée en novembre 2007. Des rumeurs persistantes dans la Capitale affirmaient que *"le Chef de l'Etat malgache n'accepte pas la nomination de M. Gildas Le Lidec à Antananarivo et ne veut pas travailler avec ce diplomate"*. La presse proche du pouvoir n'avait pas manqué de se poser des questions sur les intentions françaises en le désignant. Selon des sources diplomatiques, il avait depuis fait onze demandes d'audience, restées sans suite, à M. Ravalomanana. Selon les mêmes sources, l'arrivée à Antananarivo de Gildas Le Lidec n'avait pas été appréciée de certains milieux malgaches, en raison d'affectations antérieures comme ambassadeur de France en République démocratique du Congo (RDC) et en Côte d'Ivoire lors de périodes de crises dans ces deux pays. Passablement superstitieux, le N°1 malgache aurait développé une peur bleue vis-à-vis du chef de la mission diplomatique française. *«Il porte la poisse, sa présence laisse présager des événements fâcheux»*, aurait-il affirmé à Nicolas Sarkozy. Le président de l'association Otrikafo, Jonah Andrianjaka, va jusqu'à laisser entendre que Gildas Le Lidec aurait eu pour mission principale de préparer un coup d'Etat à Madagascar. Cette crise éclaire d'un nouveau jour les interrogations qu'avait suscitées le délai de 3 mois imposé au nouvel ambassadeur malgache à Paris pour présenter ses lettres de créances à l'Elysée. En s'en prenant personnellement au représentant de l'Etat français à Madagascar, le Président persiste et signe à démontrer qu'il demeure le seul maître à bord dans la Grande île. Ses partisans jubilent et évoquent le patriotisme du chef de l'Etat. Dans certains milieux, on recense les *« gaffes »* présidentielles : en 2006, c'était l'expulsion brutale du journaliste Olivier Péguy de RFI, celle de Christian Chadeaux, journaliste aux *Nouvelles*, installé au pays depuis 50 ans et ancien correspondant de *Libération*. En 2007, ce fut le tour du père jésuite

Sylvain Urfer. Depuis 2002, une dizaine d'hommes d'affaires et de cadres de haut niveau français ont été victimes du non renouvellement de leur permis de travail et de leur visa. Ce que l'on sait, c'est que le président malgache et la France vivent un désamour réciproque. Les deux protagonistes ont réussi jusqu'ici à taire leurs états d'âme mais le *modus vivendi* a été rompu unilatéralement ce 14 juillet. Les cicatrices des relations franco-malgaches se rouvrent, estime la presse. Ces relations arrivent ainsi à un point critique au terme de 6 années de difficile cohabitation. Pour le CRN du Pr Albert Zafy, « *Ravalomanana est un anti-français* ». Pourtant, selon un analyste interrogé par « *Tribune* », le rappel du très chiraquien Gildas Le Lidec serait plutôt une affaire franco-française. L'ambassadeur pourrait être la victime collatérale d'un règlement de compte entre chiraquiens et sarkosystes. Son rappel précipité ferait suite à la publication, dans la presse française, d'une fuite concernant l'instruction pénale sur l'affaire de Bouaké, qui le mettrait en cause.

Le départ du diplomate s'inscrirait également dans une vaste réforme envisagée par le Quai d'Orsay et contenue dans un « *Livre blanc* ». Il y est question de « *compressions de postes pour réaliser des économies* », les ambassades de Rabat et d'Antananarivo étant considérées comme « *surdotés* » et faisant apparaître « *des situations hors normes qui doivent être corrigées* ». Les observateurs avaient été étonnés que la France nomme pour la représenter dans un petit pays comme Madagascar un diplomate chevronné qui vient de la représenter au Japon, troisième puissance économique mondiale.

Relations franco-malgaches : visite décisive d'Alain Joyandet secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la francophonie une semaine après l'annonce du départ forcé de Gildas Le Lidec et en l'absence de celui-ci. Le ministre a précisé que sa visite était prévue depuis longtemps mais qu'elle a été reportée à cause de la mort d'Aimé Césaire. Alain Joyandet a estimé à Antananarivo que la France et Madagascar avaient toujours "*une relation privilégiée. Il y a eu un changement d'ambassadeur dans des conditions regrettables, mais ce n'est pas ça qui doit changer la face des relations entre la France et Madagascar*", a-t-il déclaré. Il a annoncé la révision, d'ici la fin de l'année, de l'accord de coopération signé il a moins de 2 ans. Son annonce d'un «*nouvel élan*» laisse entendre que les relations entre les deux pays se sont essouffées. Il a émis le souhait de voir la France occuper une place égale à celle qu'elle avait jusqu'alors dans les relations économiques avec Madagascar, sans négliger l'ouverture de la Grande île aux autres pays. Depuis quelques années, plusieurs contrats importants ont en effet échappé aux sociétés françaises dans l'énergie, les télécommunications et l'extraction minière. La coopération militaire sera également renforcée, ainsi que la coopération régionale entre l'Europe et les îles de l'océan Indien.

Madagascar parmi les 9 pays où seront appliqués par le France les tests ADN pour le regroupement familial : le ministre de l'immigration, Brice Hortefeux, a précisé, lors d'un déplacement au Cap-Vert, fin juin, que 9 pays, dont Madagascar, étaient concernés par la mise en place de tests ADN dès le mois de septembre pour les candidats au regroupement familial. Ces pays sont le Cap-Vert, l'Angola, le Bangladesh, le Cameroun, la République dominicaine, la Guinée-Conakry, le Ghana, Madagascar et le Pakistan.

Préparation du Sommet de l'UA en juillet 2009 : « *les 54 villas présidentielles seront achevées à temps* », selon le PDG du groupe chinois AFECC. L'État malgache a offert le terrain et a accordé des facilités pour l'importation des matériels. Les villas devront être terminées et remises au gouvernement un mois avant la tenue du Sommet. La société chinoise supporte la totalité des investissements et deviendra ensuite propriétaire des villas. Le coût du projet est de plusieurs dizaines de millions de dollars. Un bateau sera affrété pour acheminer tous les matériels. 300 à 400 ouvriers chinois travailleront à la construction, en compagnie de 2 000 ouvriers locaux. Par ailleurs, le gouvernement a révélé, non sans

quelques réticences, qu'il avait inscrit une ligne de crédit de 5 milliards Ar dans la loi de finances rectificative 2008 pour l'organisation de cette manifestation. La priorité donnée à la préparation de ce que certains nomment le « *sommet du syndicat des potentats africains* » soulève dans l'opinion des critiques à peine voilées. Les Chinois raflent les marchés de construction et les Malgaches vont ramasser des miettes et rester sur la touche.

Les premiers travaux d'extension de l'aéroport d'Ivato, l'aménagement d'un tarmac réservé aux avions privés des chefs d'Etat, s'élèvent à 22 milliards Ar. Un pont suspendu reliant les villas des chefs d'Etat et l'aéroport est à construire, ainsi qu'une autoroute, mais les travaux de démolition sont confrontés à la résistance des villageois.

M. Ravalomanana serait à la recherche de financements. Sa visite éclaire au Gabon et en Libye, deux pays africains producteurs de pétrole, n'est sans doute pas le fruit du hasard, selon plusieurs commentateurs.

Les aides publiques de l'UE remises en cause : la stratégie européenne déguisée en aides publiques au développement a été analysée lors d'une table ronde sur des Accords de Partenariat Economique, au forum mondial des droits de l'homme à Nantes. L'objectif principal de l'UE serait en fait d'améliorer l'accès aux marchés et de pérenniser les investissements européens. « *Les aides publiques au développement ne sont que des éléments décoratifs* » estime Frédéric Viale, représentant d'Attac. Il va sans dire que le phénomène est réel à Madagascar. D'un côté, l'UE semble s'investir dans des projets de développement, et de l'autre on constate que celle-ci absorbe encore 70% des échanges commerciaux du pays dont plus de 50% sont constitués par les exportations. Frédéric Viale explique que la stratégie principale déployée est de lier la compétitivité interne et externe. Pour la compétitivité externe, il s'agit de multiplier les accords de libre-échange avec différentes zones dont les APE. Les pays africains et Madagascar ne peuvent s'opposer aux APE, à moins de vivre à l'écart et de refuser le développement. C'est une contrainte de la mondialisation. Mais il ne peut y avoir de compétitivité avec l'UE en raison de l'asymétrie des économies en présence.

L'ambassadeur des Etats-Unis déplore le manque d'échanges entre son pays et Madagascar : selon Niels Marquardt, l'amitié malgache-américaine ne s'est jamais mieux portée qu'actuellement mais il s'interroge : « *Pourquoi n'y a-t-il pas plus d'étudiants malgaches dans les universités américaines ? Pourquoi n'y a-t-il plus d'investissements américains à Madagascar ?* » Selon lui, le fait de chercher des réponses à ces questions aidera à promouvoir le développement de Madagascar et à atteindre les objectifs du MAP.

Coopération militaire : offensive de charme américano-française. Des officiers militaires français et américains se succèdent pour partager leurs expériences avec les éléments des Forces armées malgaches. Cécile Manorohanta, ministre de la Défense, admet à demi-mot cette surenchère. « *Chaque pays a son école et l'un comme l'autre a ses qualités. C'est bien qu'il y ait cette ambiance de concurrence. Il nous appartient de trouver ce qui nous va le mieux* », a-t-elle avancé. Pour Clifford Bernath, directeur des relations publiques du Centre d'études stratégiques africaines, « *les États-Unis ont des intérêts stratégiques et sécuritaires en Afrique et à Madagascar. L'important est d'arriver à définir les intérêts communs pour pouvoir collaborer* ».

SADC : Madagascar va intégrer la zone de libre échange le mois prochain. 85% des produits en provenance des 14 Etats membres de la SADC seront exonérés de taxe douanière. La SADC représente un potentiel de 250 millions de consommateurs. Madagascar est aussi membre de la COI et du COMESA. La Grande Ile va adhérer à l'Union douanière du COMESA en décembre 2008. Tout comme pour les Seychelles et Maurice, se pose le problème des multiples appartenances à des structures d'intégration régionale. Dans la pratique, il n'est pas possible d'adhérer à deux unions douanières. La même question s'était

posée dans le cadre des APE avec l'UE. L'UA a été saisie de la question, elle tarde à rendre son avis.

ECONOMIE

Prévention de la crise alimentaire et de la crise pétrolière

Le FMI pour la reprise de l'exportation de riz. Il recommande la levée de l'interdiction d'exportation de riz. Le raisonnement du FMI se base sur les impacts attendus des actions entreprises pour augmenter la production rizicole. Madagascar a le potentiel pour devenir un grand pays exportateur de riz. Il peut se positionner pour devenir le grenier à riz de l'océan Indien et même de l'Afrique subsaharienne. « *Madagascar profitera donc positivement de la flambée du prix du riz au niveau mondial* », souligne Pierre van den Boogaerde. Les autorités malgaches, en revanche, jouent la prudence et objectent de l'inadaptation de la logique du FMI au contexte local. Le ministre de l'Economie soutient que Madagascar n'a pas encore la capacité de production qui pourrait lui permettre d'entrer en concurrence sur le marché international : « *Si nous autorisons l'exportation, notre production sera vendue en peu de temps alors que, pour l'instant, le pouvoir d'achat des Malgaches ne nous permet pas d'acheter du riz au cours mondial* ». Mais il n'est pas impossible que des cargaisons de riz soient déjà exportées illégalement.... D'autres s'interrogent sur la capacité réelle de Madagascar à exporter même si l'interdiction est levée. Outre la quantité, la qualité du riz malgache est encore loin des normes exigées pour l'exportation.

FMI : atténuer les effets des chocs extérieurs. Son CA a achevé la 4^{ème} revue des résultats économiques de Madagascar dans le cadre de l'accord triennal au titre de la FRPC et a approuvé un accroissement de l'accès de Madagascar à l'aide financière. Le Conseil a décidé d'augmenter de 29,9 millions de dollars le montant initial de l'accord (89,8 millions de dollars) pour aider le pays à faire face à la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers, ainsi qu'aux dégâts causés par plusieurs violents cyclones (360 millions de dollars de pertes, 4,7% du PIB 2007). Le FMI a félicité Madagascar pour « *les progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes appuyés par la FRPC* », en dépit de la conjoncture internationale et des catastrophes naturelles.

La FAO confirme son soutien à Madagascar pour booster la production agricole : une enveloppe de 500 000 dollars est allouée pour financer un projet de fourniture d'intrants et petits matériels agricoles aux populations les plus vulnérables. En outre, la FAO a offert 40 tonnes de semences de riz et de haricot à titre de subvention. Près de 5 000 ménages issus des 14 régions cibles pour le lancement de la campagne de culture de contre-saison en sont bénéficiaires.

Détaxation des équipements agricoles : l'Etat décide de donner un maximum d'appui aux investissements agricoles. Il prévoit d'accorder une détaxation totale à tous les équipements et accessoires agricoles importés. Outre l'outillage agricole, tous les équipements de production de lait profitent également d'une exonération totale de la TVA et des droits de douane à l'importation.

Loi de finances rectificative : 40 milliards Ar pour les subventions sociales « *pour faire face aux conjonctures alimentaires mondiales et à la hausse incessante des prix internationaux du pétrole* ». Le gouvernement prévoit Ar 10 milliards pour la nutrition scolaire et 5 milliards pour la Haute intensité de main d'œuvre (HIMO). Ces projets vont s'ajouter aux 15 milliards destinés à la riziculture de contre-saison et aux 10 autres milliards pour la subvention des transports

urbains. Pour la culture de contre-saison, il s'agit de produire 150 000 tonnes de riz sur une surface de 70 000 ha dans 14 régions. Outre la sensibilisation, le gouvernement prend à sa charge, en partie, la fourniture des semences et les engrais.

Natalité : objectif 3 enfants par famille d'ici 2012, contre 5 actuellement. La vice-ministre de la Santé, Perline Rahantanirina, rappelle que le planning familial est nécessaire pour atteindre cet objectif. La croissance économique n'arrive pas à suivre l'accroissement de la population. « Depuis quelques mois, les prestations du planning familial sont entièrement gratuites. Les résultats obtenus jusqu'ici sont encourageants. De 2004 à 2007, le taux d'utilisation des contraceptifs est passé de 18 % à 25 %. L'objectif fixé en 2012 est de 30 % » a-t-elle déclaré.

Prévision 2008 : en raison de la conjoncture internationale, le taux d'inflation relevé à 10%, contre 7,2% initialement prévu. Au final, la prévision de la croissance économique est également révisée à la baisse et passe de 7,2% à 7%.

Lutte contre la pauvreté : invité par l'association Otrikafo, l'économiste Ratsietison fustige la Banque mondiale et le FMI. Il avance notamment que les mesures monétaires et financières imposées par ces deux institutions appauvrissent mécaniquement les pays qui acceptent de se plier à leurs exigences. A son avis, la source de la pauvreté à Madagascar est la dépréciation de la monnaie locale qui a comme résultat l'érosion dramatique du pouvoir d'achat. De 1983 à 2006, la monnaie malgache s'est dépréciée de plus de 4.000% alors qu'une dévaluation de 100% signifie une perte de 50% du pouvoir d'achat. Pour cet économiste, la solution est de réévaluer la monnaie et d'adopter un taux de change fixe. L'endettement chronique vis-à-vis des bailleurs de fonds ne fait que financer le déficit chronique de la balance commerciale et le transfert des dividendes en devises des entreprises étrangères vers l'extérieur.

Aide au développement : le MCA dans une mauvaise passe. La 5^{ème} année du projet Millenium Challenge Account n'a pas obtenu de financement additionnel pour financer la prolongation d'une année supplémentaire la durée d'exécution de sa première phase qui devrait expirer en 2009. Le projet pourrait recourir à la réduction des charges. Le MCA Madagascar traverse ainsi une étape sensible qui relance le débat sur sa performance et l'efficacité de sa gestion. Le recours coûteux et massif aux prestataires de services ainsi que les dépenses de fonctionnement trop importantes figurent parmi les reproches les plus souvent formulés.

Marc Ravalomanana reconnaît publiquement que la réalisation du MAP est confrontée à des problèmes de financement : déclaration faite devant la directrice exécutive de l'UNICEF en visite à Madagascar et représentant pour l'occasion la communauté des bailleurs de fonds multilatéraux. Il a exhorté celle-ci à intervenir auprès du SG de l'ONU. 7 régions peuvent espérer bénéficier d'actions intensives de développement mais les 15 autres devront attendre des jours meilleurs.

Le trafic de drogue dans la zone océan Indien prend des proportions alarmantes : la demande d'héroïne et de cocaïne a grimpé en flèche dans les pays tels que le Mozambique, le Kenya, la Tanzanie, et augmente progressivement en Afrique du Sud, à Madagascar, à Maurice et à la Réunion. Aussi, la région de l'océan Indien est devenue une zone de transit idéale, pour ne pas dire une plaque tournante, pour le trafic de drogue au niveau mondial.

Plus de 60% des IDE viennent de France : malgré la montée fulgurante des Asiatiques, notamment la Chine, l'Hexagone reste encore le premier partenaire de Madagascar. On

répertorie actuellement plus de 600 entreprises à capitaux français présentes à Madagascar, notamment dans le secteur bancaire, la distribution pétrolière, les télécom, les transports, les TP, l'informatique et l'industrie pharmaceutique. D'aucuns s'interrogent sur les conséquences économiques du départ précipité de l'ambassadeur de France (*cf. rubrique diplomatie*)

Un environnement des affaires jugé difficile par la COFACE qui place Madagascar en classe C ainsi définie : « *les bilans des entreprises sont souvent indisponibles et peu fiables. Le recouvrement de créances est aléatoire. Les institutions présentent de nombreuses insuffisances. Les entreprises évoluent dans un cadre difficile. Cela constitue un risque important pour les transactions interentreprises* ».

Créer de la valeur ajoutée avec la taille de pierres précieuses : l'Etat a sollicité l'appui de la Thaïlande pour organiser des formations et transférer sa technologie aux lapidaires malgaches. Jusqu'à nouvel ordre, les exportations de pierres précieuses brutes restent suspendues pour obtenir plus de valeur ajoutée. Outre la valeur ajoutée, le secteur de la transformation favorise la création d'emplois. Le représentant de la Banque mondiale a confirmé la volonté de son institution de soutenir les efforts fournis dans le secteur, via le Projet de gouvernance des ressources minérales.

Investissements miniers : la Banque mondiale réclame plus de transparence. « *Madagascar figure parmi les pays jugés encore novices en matière de gestion des grands investissements miniers. Les grands investisseurs miniers s'intéressent plus aux pays qui sont novices en la matière qu'à ceux qui ont de l'expérience* ». Cette déclaration confirme la crainte des observateurs sur la manière dont ont été gérés les deux importants investissements miniers jamais établis à Madagascar que sont les projets nickel et cobalt d'Ambatovy et ilménite de Taolagnaro. Ces grands projets ne profitent pas suffisamment au pays, reconnaît l'expert de la Banque, en mission à Madagascar dans le cadre de l'EITI++ ou Initiative Renforcée pour la Transparence des Industries Extractives, lancé en avril 2008. Reste à savoir si le pays pourra, avec les leçons qui seront tirées de l'EITI++, rectifier le tir sur les deux grands investissements miniers en cours et en tirer les leçons pour les prochains grands projets miniers et pétroliers annoncés. Les gisements de fer de Soalala ont fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt pour leur exploitation. Ce sera certainement le troisième grand investissement minier du pays.

L'assainissement dans le domaine forestier se poursuit : le ministère de l'Environnement, des eaux et forêts va lancer un programme de ratisage sur les bois précieux. C'est seulement à la fin de cet exercice que les exploitations forestières ainsi que les exportations seront de nouveau autorisées. Ce programme vise à comptabiliser les bois ravagés par le passage des cyclones et les exportations de bois précieux et faire un inventaire du stock actuel, afin de mettre un frein aux exploitations illicites.

Sources : L'Express, Midi, La Tribune, Les Nouvelles, Le Quotidien, La Gazette, Matera, DTS, La Vérité (*nouveau quotidien apparu début juin 2008*), L'Hebdo de Madagascar, Le Monde, Libération, Le Point, Jeune Afrique, Courrier International, AFP.

Taux de change : au 31/07/2008, 1euro 2456 Ariary (cours pondéré)